



Compte rendu de séance

Conseil municipal du 7 juin 2021

L'an 2021, le sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, à la salle des halles, lieu extraordinaire de ses séances, la salle habituelle de réunion du Conseil Municipal située à l'hôtel de ville ne permettant pas d'assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur (cf. loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 de gestion de la sortie de crise sanitaire, et après information du Préfet du Finistère par mail du 2 juin 2021). Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 1^{er} juin 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 1^{er} juin 2021.

Date de la convocation : 01/06/2021

Date d'affichage : 11/06/2021

Actes rendus exécutoires

après dépôt en PREFECTURE DE QUIMPER le 10/06/2021

et publication ou notification du 11/06/2021

A été nommée secrétaire : Monsieur Jo BERNARD

ORDRE DU JOUR

Préambule : Présentation et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17/05/2021	2
2021-52 : approbation des comptes de gestion du trésorier 2020	2
2021-53 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget général	4
2021-54 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget du service eau	5
2021-55 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget du service assainissement.....	6
2021-56 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget lotissement du Poher	7
2021-57 : approbation des comptes administratifs 2020 - instructions des autorisations d'urbanisme.....	7
2021-58 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget crématorium	8
2021-59 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget pompes funèbres	9
2021-60 : affectation des résultats - budget général.....	10
2021-61 : affectation des résultats - budget du service eau.....	11
2021-62 : affectation des résultats - budget du service assainissement	12
2021-63 - affectation des résultats - budget du lotissement du Poher	13
2021-64 : décision modificative n°1 du budget principal 2021.....	15
2021-65 décision modificative n°1 du budget eau 2021.....	17

2021-66 - décision modificative n°1 du budget assainissement 2021	18
2021-67 : décision modificative n°1 budget du lotissement du Poher 2021	19
2021-68 : les subventions aux associations 2021	20
2021-69 : budget principal – admissions en non-valeur de créances éteintes.....	31
2021-70 : vente de parcelles au centre hospitalier – site de Persivien – Abrogation de la délibération du 15 février 2021.	33
2021-71 : cession des parcelles non bâties de la future résidence autonomie de la Salette à Poher communauté.....	34
2021-72 : vente d'un délaissé communal : M. QUILLEROU – rue Cazuguel.....	34
2021-73 : régularisation parcellaire : propriété LE FAILLER – rue Cazuguel	35
2021-74 : régularisation de l'existant sur la propriété cadastrée AC 275 – rue haute	35
2021-75 : instruction des autorisations d'urbanisme – Conventions avec les communes de Le Moustoir, Poullaouen et Treffrin	36
2021-76 : inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) d'un itinéraire de randonnée	37
2021-77 : informations.....	37
Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – exercice 2020	38

Préambule

Rapporteur : C.Trodec / Direction

Présentation et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17/05/2021

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés, à l'unanimité approuvent la proposition de procès-verbal.

2021-52 : approbation des comptes de gestion du trésorier 2020

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TRODEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absents : Mme ROGARD Carole, M. CLAUDE Mikael

Les comptes de gestion du trésorier pour l'année 2020 mettent en évidence des résultats conformes au comptes administratifs.

Budget général

Section de fonctionnement :

Dépenses : 7 868 505, 25

€

Recettes : 9 019 456, 83

€

Soit un excédent de 1 150 951, 58

€

Section d'investissement :

Dépenses : 10 206 823,

10 €

Recettes : 9 433 818, 12

€

Soit un solde négatif de -773 004, 98 €

Restes à réaliser en dépenses : 478 264, 20 €

Restes à réaliser en recettes : 1 197 240, 72 €

Budget du service assainissement

Section de fonctionnement :

Dépenses : 610 335, 05 €

Recettes : 843 443, 21 €

Soit un excédent de 233 108, 16 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 290 933, 77

€

Recettes : 1 094 423, 80

€

Soit un solde négatif de -196 509, 97 €

Restes à réaliser en dépenses : 168 206, 17 €

Budget Instructions des autorisations d'urbanisme

Section de fonctionnement :

Dépenses : 13 909, 00 €

Recettes : 13 909, 00 €

Les budgets crématorium et pompes funèbres ont été clôturé en 2018, ils sont arrivés à leur dernière année et doivent être soldés.

Budget crématorium

Budget du service eau

Section de fonctionnement :

Dépenses : 537 895, 21 €

Recettes : 890 572, 67 €

Soit un excédent de 352 677, 46 €

Section d'investissement :

Dépenses : 312 655, 30 €

Recettes : 505 776, 98 €

Soit un solde positif de 193 121, 68 €

Budget lotissement du Poher

Section de fonctionnement :

Dépenses : 67 433, 47 €

Recettes : 0, 34 €

Soit un déficit de - 67 433, 13 €

Section d'investissement :

Dépenses : 0, 00 €

Recettes : 48 187, 54 €

Soit un solde positif de 48 187, 54 €

Budget pompes funèbres

Section de fonctionnement :

Dépenses : 0,00 €
Recettes : 0,00 €

Soit un excédent de 0,00 €

Section de fonctionnement :

Dépenses : 0,00 €
Recettes : 0,00 €

Soit un excédent de 0,00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 0,00 €
Recettes : 0,00 €

Soit un solde positif de 0,00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 0,00 €
Recettes : 0,00 €

Soit un solde positif de 0,00 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le membres du Conseil Municipal approuvent les comptes de gestion 2020 du trésorier.

2021-53 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget général

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des comptes administratifs joint en annexe, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les comptes administratifs 2020 de Carhaix.

Les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion du trésorier, ils sont arrêtés de la manière suivante pour le budget général :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 7 868 505, 25 €
Recettes : 9 019 456, 83 €

Soit un excédent de 1 150 951, 58 €

Section d'investissement :

Dépenses : 10 206 823, 10 €
Recettes : 9 433 818, 12 €

Soit un solde négatif de - 773 004, 98 €

Restes à réaliser en dépenses : 478 264, 20 €

Restes à réaliser en recettes : 1 197 240, 72 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Le Maire se retire au moment du vote. Mme Jacqueline MAZEAS, première adjointe, est désignée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour assurer la présidence de l'assemblée en son absence.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif du budget général 2020 par 24 voix « pour » et quatre abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme)

2021-54 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget du service eau

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des comptes administratifs joint en annexe, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les comptes administratifs 2020 de Carhaix.

Les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion du trésorier, ils sont arrêtés de la manière suivante pour le budget du service eau :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 537 895, 21 €

Recettes : 890 572, 67 €

Soit un excédent de 352 677, 46 €

Section d'investissement :

Dépenses : 312 655, 30 €

Recettes : 505 776, 98 €

Soit un solde positif de 193 121, 68 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Le Maire se retire au moment du vote. Mme Jacqueline MAZEAS, première adjointe, est désignée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour assurer la présidence de l'assemblée en son absence.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif du budget du service eau 2020 par 22 voix « pour » et six abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme – Liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix » : Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves)

2021-55 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget du service assainissement

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des comptes administratifs joint en annexe, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les comptes administratifs 2020 de Carhaix.

Les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion du trésorier, ils sont arrêtés de la manière suivante pour le budget du service assainissement :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 610 335, 05 €

Recettes : 843 443, 21 €

Soit un excédent de 233 108, 16 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 290 933, 77 €

Recettes : 1 094 423, 80 €

Soit un solde négatif de - 196 509, 97 €

Restes à réaliser en dépenses : 168 206, 17 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Le Maire se retire au moment du vote. Mme Jacqueline MAZEAS, première adjointe, est désignée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour assurer la présidence de l'assemblée en son absence.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif du budget du service assainissement 2020 par 22 voix « pour » et six abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme – Liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix » : Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves)

2021-56 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget lotissement du Poher

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des comptes administratifs joint en annexe, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les comptes administratifs 2020 de Carhaix.

Les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion du trésorier, ils sont arrêtés de la manière suivante pour le budget lotissement du Poher :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 67 433, 47 €

Recettes : 0, 34 €

Soit un déficit de - 67 433, 13 €

Section d'investissement :

Dépenses : 0, 00 €

Recettes : 48 187, 54 €

Soit un solde positif de 48 187, 54 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Le Maire se retire au moment du vote. Mme Jacqueline MAZEAS, première adjointe, est désignée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour assurer la présidence de l'assemblée en son absence.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif du budget du lotissement du Poher 2020 par 24 voix « pour » et 4 abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme)

2021-57 : approbation des comptes administratifs 2020 - instructions des autorisations d'urbanisme

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des comptes administratifs joint en annexe, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les comptes administratifs 2020 de Carhaix.

Les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion du trésorier, ils sont arrêtés de la manière suivante pour le budget instructions des autorisations d'urbanisme :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	13 909, 00 €
Recettes :	13 909, 00 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Le Maire se retire au moment du vote. Mme Jacqueline MAZEAS, première adjointe, est désignée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour assurer la présidence de l'assemblée en son absence.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif du budget du service instruction des autorisations d'urbanisme 2020.

2021-58 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget crématorium

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des comptes administratifs joint en annexe, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les comptes administratifs 2020 de Carhaix.

Le budget crématorium a été clôturé en 2018, il est arrivé à sa dernière année et doit être soldé.

Section de fonctionnement :

Dépenses :	0, 00 €
Recettes :	0, 00 €
Soit un excédent de	0, 00 €

Section d'investissement :

Dépenses :	0, 00 €
Recettes :	0, 00 €
Soit un solde positif de	0, 00 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Le Maire se retire au moment du vote. Mme Jacqueline MAZEAS, première adjointe, est désignée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour assurer la présidence de l'assemblée en son absence.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif du budget du crématorium 2020.

2021-59 : approbation des comptes administratifs 2020 - budget pompes funèbres

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes :** AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM :** AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation des comptes administratifs joint en annexe, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les comptes administratifs 2020 de Carhaix.

Le budget pompes funèbres a été clôturé en 2018, il est arrivé à sa dernière année et doit être soldé.

Section de fonctionnement :

Dépenses :	0, 00 €
Recettes :	0, 00 €
Soit un excédent de	0, 00 €

Section d'investissement :

Dépenses :	0, 00 €
Recettes :	0, 00 €
Soit un solde positif de	0, 00 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Le Maire se retire au moment du vote. Mme Jacqueline MAZEAS, première adjointe, est désignée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour assurer la présidence de l'assemblée en son absence.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif du budget pompes funèbres 2020.

2021-60 : affectation des résultats - budget général

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Suite à la présentation des comptes administratifs 2020 du budget principal, des budgets du service eau, du service de l'assainissement, du lotissement du Poher, et du service Instructions des autorisations d'urbanisme, il y a lieu d'affecter les résultats 2020. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats du budget général.

A la clôture de l'exercice 2020, il est constaté :

- un excédent de fonctionnement de **1 150 951, 58 €** qu'il est proposé d'affecter en recettes à la section d'investissement à l'article R1068,

- un solde d'investissement négatif de **- 773 004, 98 €** qu'il est proposé de reprendre en dépenses d'investissement à la section à l'article D001.

	RESULTAT DES CA 2019	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTION NEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020 Chiffres à prendre en compte pour affectation résultat
INVEST	- 3 532 891, 28 €		2 759 886, 30 €	- 478 264, 20 € 1 197 240, 72 €	+ 718 976, 52 €	- 773 004, 98 €
FONCT	2 072 183, 82 €	891 000 €	1 150 951, 58 €			1 150 951, 58 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	1 150 951, 58 €

Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	-
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	-
Total affecté au c/ 1068 :	1 150 951, 58 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0, 00 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPENDRE (LIGNE 001) - 773 004,
98 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent l'affectation des résultats 2020 pour le budget général par 23 voix « pour » et six abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme – Liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix » : Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves)

2021-61 : affectation des résultats - budget du service eau

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes :** AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM :** AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Suite à la présentation des comptes administratifs 2020 du budget principal, des budgets du service eau, du service de l'assainissement, du lotissement du Poher, et du service Instructions des autorisations d'urbanisme, il y a lieu d'affecter les résultats 2020. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats du budget du service eau.

A la clôture de l'exercice 2020, il est constaté :

- un excédent de fonctionnement de **352 677, 46 €**, qu'il est proposé d'affecter en partie en recettes à la section de fonctionnement à l'article R002 pour 284 000 € et en recette à la section d'investissement pour 68 677, 46 € à l'article R1068,

- un solde d'investissement positif de **193 121, 68 €**, qu'il est proposé de reprendre en recettes d'investissement à l'article R001,

	RESULTAT DES CA 2019	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour affectation

		MENT				résultat
INVEST	+ 84 222, 54 €		+ 108 899, 14 €	-	-	+ 193 121, 68 €
FONCT	+ 303 088, 47 €	246 500, 00 €	+ 352 677, 46 €	-		+ 352 677, 46 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	68 677, 46 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	-
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	284 000, 00 €
Total affecté au c/ 1068 :	68 677, 46 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0, 00 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPENDRE (LIGNE 001) + 193 121, 68 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent l'affectation des résultats 2020 pour le budget eau par 23 voix « pour » et six abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme – Liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix » : Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves)

2021-62 : affectation des résultats - budget du service assainissement

Rapporteur : Daniel Cotten

<p>Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine et MM : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia</p> <p>Absent : Le quorum est atteint.</p>

Suite à la présentation des comptes administratifs 2020 du budget principal, des budgets du service eau, du service de l'assainissement, du lotissement du Poher, et du service Instructions des autorisations d'urbanisme, il y a lieu d'affecter les résultats 2020. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats du budget du service assainissement.

A la clôture de l'exercice 2020, il est constaté

- un excédent de fonctionnement de **233 108, 16 €**, qu'il est proposé d'affecter en recettes à la section de fonctionnement à l'article R002,

- un solde d'investissement négatif de **- 196 509, 97 €** qu'il est proposé de reprendre en recettes d'investissement à la section à l'article D001.

	RESULTAT DES CA 2019	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNE MENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour affectation résultat
INVEST	+ 211 072, 18 €		- 407 582, 15 €	- 168 206, 17 €	- 168 206, 17 €	- 196 509, 97 €
				-		
FONCT	+ 332 000, 91 €	251 000, 00 €	+ 233 108, 16 €			+ 233 108, 16 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	-
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	-
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	233 108, 16 €
Total affecté au c/ 1068 :	-
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0, 00 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPENDRE (LIGNE 001) - 196 509, 97 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent l'affectation des résultats 2020 pour le budget assainissement par 23 voix « pour » et six abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme – Liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix » : Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves)

2021-63 - affectation des résultats - budget du lotissement du Poher

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes :** AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia,

QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine et MM : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Suite à la présentation des comptes administratifs 2020 du budget principal, des budgets du service eau, du service de l'assainissement, du lotissement du Poher, et du service Instructions des autorisations d'urbanisme, il y a lieu d'affecter les résultats 2020. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats du budget du lotissement du Poher.

A la clôture de l'exercice 2020, il est constaté

- un déficit de fonctionnement de - **67 433, 13 €**, qu'il est proposé d'affecter en dépenses à la section de fonctionnement à l'article D002,

- un solde d'investissement positif de **48 187, 54 €**, qu'il est proposé de reprendre en recettes d'investissement à la section à l'article R001.

	RESULTAT DES CA 2019	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour affectation résultat
INVEST	+ 48 187, 54 €	-		0, 00 €	-	-	+ 48 187, 54 €
FONCT	- 0, 16 €	-		- 67 432, 97 €			- 67 433, 13 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	-
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	-
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- 67 433, 13 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPENDRE (LIGNE 001)

+ 48 187, 54 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent l'affectation des résultats 2020 pour le budget lotissement du Poher par 25 voix « pour » et 4 abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme)

2021-64 : décision modificative n°1 du budget principal 2021

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

En section d'investissement, il était inscrit provisoirement au compte R1068 871 000 € et au compte D001 1 808 000 €. En réalité l'excédent de fonctionnement est de 1 150 951, 58 € et le déficit d'investissement de 773 004, 98 €. Il convient alors d'augmenter le compte R1068 de 279 951, 58 € et de diminuer le compte D001 de 1 034 995, 02 €.

En report, il était prévu 972 726, 21 € en recettes, les restes à réaliser étant de 478 264, 20€ en dépenses et de 1 197 240, 72 € en recettes, il convient donc d'ajouter des crédits.

Des dépenses en cours de chiffrage lors du vote du budget doivent être ajoutées au budget 2021 :

- des acquisitions de terrains 110 500 € (Maison des jeux d'adresse Kerampuilh, longère rue Renan, terrain avenue Victor Hugo),
- du matériel informatique 50 000 € (interconnexion des sites, câblage bâtiment République, mutualisation messagerie, renouvellement PC ...),
- du matériel informatique 71 500 € pour les écoles, subventionné à hauteur de 31 500€,
- la sécurisation d'un bâtiment menaçant ruine rue Renan 16 000 €
- la fin des travaux de rénovation du Cinédix 17 000 €
- la fin des travaux de rénovation du 12 rue Laënnec 67 000 €
- la fin des travaux de la Mairie 52 000 €
- le solde des travaux rue du Docteur Menguy 85 694 €
- des travaux de voirie 24 306 €
- l'étude pour la création d'un hélicoptère 18 000€

Afin de maintenir le budget 2021 équilibré, il est proposé de diminuer le compte R1641 « Emprunt » de 580 696, 91 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			
Compte	Fonction	Libellé	Montant

			REPORTS 2020	BUDGET 2021
D001	01	Solde d'investissement négatif reporté 2020		- 1 034 995, 02 €
D2031	020	Frais d'études	+11 160, 00 €	+ 18 000, 00 €
D2031	822	Frais d'études	+29 414, 40 €	
D2041582	816	Autres groupements- Bâtiments et installations	+3 941, 47 €	
D2111	810	Terrains nus		+94 000, 00 €
D2115	020	Terrains bâtis		+16 500, 00 €
D2128	324	Autres agencements et aménagements de terrains		-132 000, 00 €
D2151	324	Réseaux de voirie		+132 000, 00 €
D2131817	324	Rénovation patrimoine culturel	+7 427, 95 €	
D213125	211	Travaux école Huella	+1 847, 46 €	
D2131800	020	Travaux divers bâtiments	+1 982, 11 €	+16 000, 00 €
D2151	822	Réseaux de voirie	+4 944, 00 €	- 65 000, 00 €
D2151	020	Réseaux de voirie	+894, 00 €	
D21534	816	Réseaux d'électrification	+85 585, 49 €	-160 000, 00 €
D21538	816	Réseaux divers		+ 160 000, 00 €
D2158	814	Autres installations, matériel et outillage	+1 440, 00 €	
D2158	822	Autres installations, matériel et outillage	+2 416, 32 €	+65 000, 00 €
D2181	414	Installations générales, agencements	+7 991, 57 €	
D2183	020	Matériel de bureau et matériel informatique	+12 425, 10 €	
D2183	251	Matériel de bureau et matériel informatique	+100, 00 €	
D2183	212	Matériel de bureau et matériel informatique		+71 500, 00 €
D2184	020	Mobilier	+4 136, 05 €	
D2188	212	Autres immobilisations corporelles	+113, 70 €	
D2188	23	Autres immobilisations corporelles	+16 392, 00 €	
D2188	251	Autres immobilisations corporelles	+12 024, 00 €	
D2188	411	Autres immobilisations corporelles	+3 648, 00 €	
D2188	412	Autres immobilisations corporelles	+6 771, 19 €	
D2188	95	Autres immobilisations corporelles	+1 152, 00 €	
D2188	414	Autres immobilisations corporelles	+732, 00 €	
D2188	024	Autres immobilisations corporelles	+4 420, 68 €	
D2188	823	Autres immobilisations corporelles	+199, 00 €	
D2188	211	Autres immobilisations corporelles	+113, 71 €	
D2188	020	Autres immobilisations corporelles		+50 000, 00 €
D231300	020	Travaux autres bâtiments	+6 900, 00 €	
D231302	314	Locaux associatifs et pédagogiques	+840, 00 €	
D231302	020	Locaux associatifs et pédagogiques	+165 244, 95 €	+17 000, 00 €
D231303	020	Chantier COB formation rue Laennec		+67 000, 00 €
D231304	411	Travaux vestiaires salle omnisport	+228, 00 €	
D231306	020	Travaux réhabilitation Mairie	+22 769, 15 €	+52 000, 00 €
D2315 - opération 132	822	Installations, matériel et outillage technique		+85 000, 00 €
D2315	822	Installations, matériel et outillage technique		+25 000, 00 €
D23150	822	Installations, matériel et outillage technique	+18 612, 00 €	
D23151	822	Installations, matériel et outillage	+5 580, 00 €	

		technique		
Total dépenses d'investissement			+ 478 264, 20 €	- 522 995, 02 €
			- 44 730, 82 €	

Recettes				
Compte	Fonction	Libellé	Montant	
			REPORTS 2020	BUDGET 2021
R1068	01	Excédent de fonctionnement capitalisés		+279 951, 78 €
R1311	212	Subventions Etat		+ 31 500, 00 €
R1312	95	Subventions Région	- 8 060, 00 €	
R1318	01	Subventions autres	+20 000, 00 €	
R1321	01	Subventions Etats	+15 750, 00 €	
R1322	01	Subventions Régions	+20 318, 90 €	
R1322	822	Subventions Départements	- 20 318, 90 €	
R1323	01	Subventions Départements	+150 000, 00 €	
R1323- opération 101	01	Subventions Départements	- 50 000, 00 €	
R1341	01	Dotation d'Équipement des territoires ruraux	+34 659, 00 €	
R1641	01	Emprunts et dettes assimilées		-580 696, 91 €
R2151	822	Réseaux de voirie	+62 165, 51 €	
Total recettes d'investissement			+ 224 514, 51 €	- 269 245, 33 €
			- 44 730, 82 €	

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Au vu des éléments budgétaires décrits ci-dessus et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent la décision modificative n°1 du budget principal qui s'équilibre en recettes et en dépenses par 23 voix « pour » et six abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme – Liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix » : Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves)

2021-65 décision modificative n°1 du budget eau 2021

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Au budget 2020, il était inscrit provisoirement aux comptes R002 et R001, respectivement 284 000 € et 186 000 €. **Les résultats étant de 352 677, 46 € et de 193 121, 68 €**, il convient de conserver les crédits prévus au compte R002, d'inscrire le solde de 68 677, 46 € au compte R1068 et d'augmenter le compte R001 de 7 121, 68 €.

Afin d'équilibrer le budget, il est proposé d'augmenter le compte de travaux D2158 « Immobilisations corporelles autres » de 75 799, 14 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes et dépenses		
R1068	Autres réserves	+ 68 677, 46 €
R001	Solde d'exécution d'investissement reporté n-1	+ 7 121, 68 €
D2158	Immobilisations corporelles autres	+ 75 799, 14 €
Total recettes et dépenses d'investissement		+ 75 799, 14 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Au vu des éléments budgétaires décrits ci-dessus et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent la décision modificative n°1 du budget eau qui s'équilibre en recettes et en dépenses par 23 voix « pour » et six abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme – Liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix » : Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves)

2021-66 - décision modificative n°1 du budget assainissement 2021

Rapporteur : Daniel Cotten

<p>Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine et MM : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia</p> <p>Absent :</p> <p>Le quorum est atteint.</p>

Au budget 2020, il était inscrit provisoirement aux comptes R002 et R001, 264 000 € et 439 000 €. Les résultats étant de **233 108, 16** et de **196 509, 97 €**, Il convient de réduire les comptes R002 de 30 891, 84 € et D001 de 242 490, 03 €.

Afin d'équilibrer le budget, il est proposé d'augmenter le compte R7011 « ventes d'eau » de 30 891, 84 € et de diminuer le compte R 1641 « Emprunt » de 242 490, 03 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Recettes et dépenses		
R002	Résultat d'exploitation reporté	- 30 891, 84 €
R7011	Ventes d'eau	+ 30 891, 84 €
Total recettes et dépenses d'investissement		0, 00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes et dépenses		
Compte	Libellé	Montant

D001	Solde d'exécution d'investissement reporté n-1	- 242 490, 03 €
R1641	Emprunts en euros	- 242 490, 03 €
Total recettes et dépenses d'investissement		- 242 490, 03 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Au vu des éléments budgétaires décrits ci-dessus et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent la décision modificative n°1 du budget assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses par 23 voix « pour » et six abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme – Liste « Une dynamique de gauche pour Carhaix » : Mme BOUSSARD Laure et M. THOMAS Pierre-Yves)

2021-67 : décision modificative n°1 budget du lotissement du Poher 2021

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes :** AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM :** AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.
Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia
Absent :
 Le quorum est atteint.

En section de fonctionnement, il faut prévoir le déficit de fonctionnement 2020 de **67 433, 13 €** en recettes à l'article D002.

En section d'investissement, il était inscrit provisoirement aux comptes R001, 20 000 €. Le résultat étant de **48 187, 54 €**, il convient d'augmenter ce compte de 28 187, 54 €.

Afin d'équilibrer le budget, il est proposé d'augmenter le compte R7015 « Ventes de terrains aménagés » de 67 433, 13 € et de diminuer le compte R1678 « Autres emprunts et dettes » de 28 187, 54 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes		
Compte	Libellé	Montant
D002	Résultat d'exploitation reporté	+ 67 433, 13 €
R7015	Ventes de terrains aménagés	+ 67 433, 13 €
Total dépenses et recettes de fonctionnement		+ 67 433, 13 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes		
Compte	Libellé	Montant

R001	Solde d'exécution d'investissement reporté n-1	+ 28 187, 54 €
R1678	Autres emprunts et dettes	- 28 187, 54 €
Total dépenses et recettes d'investissement		0, 00 €

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Au vu des éléments budgétaires décrits ci-dessus, et après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal approuvent la décision modificative n°1 du budget lotissement du Poher qui s'équilibre en recettes et en dépenses, par 25 voix « pour » et 4 abstentions (Liste « un temps d'avance pour Carhaix-Plouguer » : Mmes LE GUERN Isabelle et ZAIED Martine, MM. BRIAND Philippe et YVINEC Jérôme)

2021-68 : les subventions aux associations 2021

Rapporteur : Daniel Cotten

<p>Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine et MM : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia</p> <p>Absent :</p> <p>Le quorum est atteint.</p>

La Ville de Carhaix-Plouguer dans le cadre de sa politique d'accompagnement du tissu associatif local ou des organisations reconnues d'utilité publiques intervenant sur son territoire, vote chaque année des subventions.

Quatre commissions municipales (culturelle, sportive, sociale, scolaire) se sont réunies pour étudier les demandes.

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

ASSOCIATIONS	MONTANTS 2020	MONTANTS 2021 (intégrant les montants déjà votés depuis le 1 ^{er} janvier)
Associations sportives	89 850 €	93 350 €
Associations culturelles	32 280 €	33 780 €
Associations scolaires	104 145 €	103 865 €
Associations sociales	12 613 €	12 511 €
Associations diverses	6 240 €	5 110 €
TOTAL SUBVENTIONS	245 128 €	248 616 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES - DEMANDES de SUBVENTION 2021

N°	Association	2020	Demande 2021	Proposition 2021	Locaux mis à disposition et /ou observations
----	-------------	------	--------------	------------------	----------------------------------------------

	TOTAL SUBVENTIONS SPORT	89 850	112 950	93 350	
	SUBVENTIONS de FONCTIONNEMENT	83 850	93 700	82 350	
1	SOCIETE DE TIR DU POHER	900	PAS DE DOSSIER	900	Stand air comprimé 10 M dans Local dans l'Ecole Diwan sous réserve réception dossier
2	RUGBY CLUB CARHAISIEN	6 000	4 000	6 000	Terrains de Kerampuilh, Club House, Vestiaires
3	CLUB DE BADMINTON	1 000	1 500	1 000	Salle omnisports + 1 local de rangement
4	HAND BALL ENTENTE MONTS D ARREE CARHAIX	4 500	11 000	4 500	Gymnase Paul Sérusier, Salle omnisports, Gymnase St Trémeur, local de rangement, bureau partagé avec le Karaté (salle omnisports) 1 salarié à 70% + 2 services civiques (24h/semaine) Pass Assos Poher Communauté : 6 000 € (x2 si crédits)
5	CLUB DE PETANQUE DU POHER	1 100	1 100	1 100	Maison des jeux d'adresse + 1 Local de rangement + terrains extérieurs
6	CARHAIX POHER GYMNASTIQUE	3 300	3 300	3 300	Salle de gymnastique + bureau partagé avec le judo club dans la salle omnisports. 1 salariée ETP Pass Assos Poher Communauté : 4 000 €
7	LES MARCHEURS DU POHER	200	300	200	Occasionnellement Salle de réunion bd de la république
8	REDERIEN KREIZ BREIZH	200	300	200	Occasionnellement Salle Paul Simon,
9	CARHAIXMENT DANSE	1 400	1 100	1 400	Gymnase de l'école Persivien
10	JUDO-CLUB DU POHER	2 150	2 500	2 150	Salle de combat + 1 bureau partagé avec CPG dans la salle omnisports + salle de stockage pour le matériel 1 salariée ETP Pass Assos Poher Communauté : 4 500 € (x2 si crédits)
11	Section Compétition Judo club du Poher SEISHINKAN	400	1 000	400	Salle de combat
12	VOLLEY BALL	200	200	200	Gymnase du lycée + Gymnase St Trémeur
13	CARHAIX VTT	350	500	500	Local de stockage pour le matériel dans l'ancien centre équestre de la vallée de l'Hyères
14	ASSOCIATION SPORTIVE DU POHER (IME)	300	400	300	Terrains de foot de Kerampuilh, Maison des jeux d'adresse, Piste d'athlétisme du stade Charles Pinson, Piscine Plijadour.

15	AMICALE KARATE DO CARHAIX	1 000	500	500	Salle de Combat + bureau partagé avec EMAC dans la salle omnisports.
16	ALCP SECTION ATHLETISME	2 500	2 500	2 500	Club house stade Charles Pinson partagé avec l'ACC + vestiaire rugby Kerampuilh + Terrain Kerampuilh (Cross) + Stade Charles Pinson (Athlétisme).
17	CARHAIX-NATATION (CLUB NAUTIQUE)	3 000	3 000	3 000	1 ligne d'eau à la piscine (6 jours sur 7)
18	PETANQUE LOISIRS	100	100	100	Maison des jeux d'adresse + 1 Local de rangement
19	CLUB CYCLO-TOURISTE DU POHER	500	800	500	Local Rue Renan
20	GYMASTIQUE VOLONTAIRE du POHER	200	200	200	Gymnase de Persivien
21	CARHAIX BASKET	1 600	1 600	1 600	Salle omnisports, Gymnase du lycée, Gymnase St Trémeur, local de rangement salle omnisports.
22	UNION CYCLISTE CARHAISIENNE	3 000	3 000	3 000	Salle de réunion Bd de la République, Salle de musculation, Garage voiture, Maison des jeux d'adresse - Maison Moysan
23	DERNIERES CARTOUCHES	9 000	9 000	9 000	Gymnase St Trémeur, Stade Charles Pinson, Salle de musculation, Bureau RDC, Bd de la République + Vestiaires et local de rangement, terrain synthétique + club house et 2 espaces convivialité Stade Charles Pinson + Terrain de Kerampuilh. 1 salarié ETP en contrat d'apprentissage
24	TENNIS-CLUB CARHAISIEN	3 800	4 700	3 800	Salle de tennis : Courts de tennis et dépendances, local de rangement, club house, bureau, vestiaires, douches 2 salariés = 1 ETP
25	CARHAIX SPORTS CANINS	300	300	300	Terrain d'entraînement à Poulriou, salle de réunion + Local de rangement
26	JOUEURS DE PALETS SUR TERRE DU CENTRE BRETAGNE	150	pas de demande cette année	0	Maison des jeux d'adresse

27	OFFICE DES SPORTS	9 200	9 200	9 200	Salle omnisports + Gymnase de St Trémeur + Stade Charles Pinson + Gymnase de Persivien + Salle de musculation + salle 106 -202 - 205 (bd de la République) + 4 bureaux Bd de la République + 1 local de rangement 2 salariés ETP dont 1 en contrat d'apprentissage + mise à disposition de 4 agents (2 ETP + 1 mi-temps et 1 temps partiel)
28	OFFICE DES SPORTS-AIDES PONCTUELLES	3 500	3 500	3 500	
29	LES PONGISTES DU POHER	500	500	500	Gymnase école de Persivien,
30	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE BEG AVEL	950	1 000	950	Salle omnisports, Salle de gym, Stade Charles Pinson, Terrains de Kerampuilh, Terrain de rugby
31	ASSOCIATION SPORTIVE LA TREMEUROISE	250	250	250	Stade Charles Pinson, Gymnase St Trémeur, Salle de Tennis.
32	ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE P. SERUSIER	250	PAS DE DOSSIER	250	Salles de gymnastique, Salle omnisports, Terrain herbeux salle omnisports (sous réserve réception dossier)
33	CANOE-KAYAK	1 200	PAS DE MONTANT	1 200	Convention entre la Mairie et le propriétaire du Moulin du Roy et le CCKC
34	CENTRE EQUESTRE	6 300	6 300	6 300	Installations de Kerniguez (manège, couvert, boxes, etc.), Club house - Convention Ville de Carhaix + Salle de musculation 2 salariés ETP
35	BREIZH SPORT ATTITUDE	500	pas de demande cette année	0	Box bâtiment "Bosson" pour entreposer le matériel - Stage Charles Pinson.
36	Ass. MOTARD POHER-BIKES	100	100	100	
37	CARHAIX YOGA	100	100	100	Salle 205 Boulevard de la République
38	BILLARD CLUB CARHAISIEN	100	1 500	100	Salle omnisports (1 utilisation par an)
39	LA BOULE BRETONNE CARHAISIENNE	1 050	1 050	1 050	Maison des jeux d'adresse + 1 local de rangement
40	PAINTBALL A L'OUEST	150	150	150	Terrain Vallée de l'Hyères
41	AZAHAR FLAMENCO	150	200	150	Salle 202 Boulevard de la République
42	ESCRIME CLUB LA RIPOSTE	350	350	350	Gymnase école Persivien + local pour stocker du matériel

43	ASS SPORTIVE LYCEE DIWAN	250	PAS DE DOSSIER	350	Salle omnisports, Terrains et vestiaires du rugby (sous réserve réception dossier)
44	ATHLETIQUE CLUB DE CARHAIX	8 600	14 000	8 600	Gymnase St Trémeur, Stade Charles Pinson, salle de réunion + Algéco rangement Poulriou + terrain et Vestiaires Synthétique, + club house partagé avec l'ALCP et espace convivialité stade Pinson + terrain Kerampuilh, salle 218 (2ème étage Bd de la République) 1 salarié à mi-temps
45	SKOL GOUREN	600	club en sommeil	0	Salle de combat si reprise en septembre 2021 : subvention 2022
46	CARHAIX GOLF	800	1 000	800	Terrain de golf à la Vallée de l'Hyères
47	AU ZEN CLUB (JEUX BRETONS)	100	100	100	Maison des jeux d'adresse
48	CARHAIX TRIATHLON	200	PAS DE MONTANT	200	Stade Charles Pinson + occasionnellement salle de réunion bd de la République
49	CARHAIX POHER ROLLER SKATING	1 500	1 500	1 500	Salle omnisports et salle de réception + placard rangement salle omnisports
	TOTAL SUBV EXCEPTIONNELLES	6 000	19 250	11 000	
1	ALCP SECTION ATHLETISME	1 000		1 500	<u>Objet</u> : Organisation du Championnat de Bretagne de cross 2021
2	DERNIERES CARTOUCHES	2 000	3 000	3 000	<u>Objet</u> : Renouvellement label école de foot + organisation du tournoi des jeunes U13 et U15 fin août (Rencontre avec d'autres grands clubs) + réussir le projet de faire évoluer les jeunes vers le plus haut niveau régional
3	JUDO-CLUB DU POHER	2 000	4 000	0	<u>Objet</u> : Le groupement employeur du Centre Bretagne souhaite maintenir l'emploi de son professeur de Judo (budget prévisionnel solde négatif de 5700 €) dû aux conditions sanitaires. Aide accordée par Poher Communauté avec le Pass Assos
4	HAND BALL ENTENTE MONTS D ARREE CARHAIX	1 000	1 000	1 000	Evènements organisés par le club.

5	CARHAIX VTT		1 500	0	<u>Objet</u> : soutien afin de dynamiser leur association et actions pour la ville de Carhaix - Organisation des 6h Carhaix VTT (approvisionnement en matière première auprès des commerces de Carhaix (boisson, nourriture, lots) : EDITION 2021 REPORTEE EN 2022
6	UNION CYCLISTE CARHAISIENNE		1 750	1 500	<u>Objet</u> : organisation des championnats du Finistère de Cyclo-Cross le dimanche 31 janvier 2021 : EDITION REPORTEE LES 20-21/11/2021
7	KREIZH BREIZH ELITES		8 000	3 000	<u>Objet</u> : Principale innovation en 2021 (aucune épreuve, à notre connaissance en Bretagne!!) une épreuve pour le para cyclisme et diffusion sur grand écran et internet de toutes les étapes aux arrivées pour les spectateurs + KBE : 3ème étape : traditionnel départ de Ploerdut le 01/08/2021 et circuit à Carhaix, étape déterminante pour le finale du KBE + grande fête du vélo pour clôturer cette journée de courses internationales dans le Poher organisation d'une course internationale féminine UCI (budget augmenté de 40 % avec la venue des féminines (participation de l'équipe professionnelle Arkéa dont Sandra Lévénez, Audrey Cordon et d'autres bretonnes))
8	BILLARD CLUB CARHAISIEN			1 000	<u>Objet</u> : Sous réserve de l'organisation d'un championnat

ASSOCIATIONS SCOLAIRES - DEMANDES de SUBVENTION 2021

N°	Association	2020	Demande 2021	Proposition 2021	Remarques
	SUBVENTIONS de FONCTIONNEMENT	110 145	104 015	103 865	
1	Association parents élèves lycée polyvalent Paul Sérusier	240	250	250	
2	D.D.E.N. secteur Carhaix	75	75	75	
3	Parents d'élèves des écoles publiques de Carhaix	360	360	360	
4	ASS. sportive et socio culturelle (Bd République)	300	300	300	
5	FCPE Collège BEG AVEL (Parents d'élèves)	280	EN COURS	EN COURS	
6	AEP Skol Diwan karaez (Parents d'élèves)	150	150	150	
7	Association div yezh karaez (Parents élèves école bilingue publique)	160	/	/	Don donc pas de demande de subvention
8	Parents d'élèves de Kerampuilh IME (Parents d'enfants en situation de handicap)	150	150	150	
9	FONCTIONNEMENT école Enfant Jésus (617,25 €/enfant Carhaisien)	89 330	83 330	83 330	Participation versée en 3 fois sur présentation de la liste des effectifs après les vacances de la Toussaint. 617,25 € par élève (135 élèves carhaisiens en novembre 2019)
10	RESTAURATION SCOLAIRE école enfant Jésus (1,25 €/enfant Carhaisien)	18 900	18 900	18 900	Participation versée sur état de présence (135 élèves maximum pour année scolaire 2019-2020 base : 80% élèves)

					restant à la cantine scolaire x 1,25 € X 140 journées école)
11	USEP (Union Sportive et éducative de Persivien)	200	200	200	
12	Dihun karaez	-	300	150	

ASSOCIATIONS SOCIALES - DEMANDES DE SUBVENTION 2021					
N°	Association	2020	Demande 2021	PROPOSITION 2021	Locaux mis à disposition - Remarques
	TOTAL			12 511	
	Subvention de fonctionnement	13 863		12 511	
1	C.I.D.F.F. CENTRE D'INFORMATION des DROITS de la FEMME et de la FAMILLE	2 000	2 500	2 000	Permanences à la MSAP
2	AMICALE DONNEURS DE SANG CARHAIX ET SA REGION	220	220	220	Les Halles à chaque collecte
3	UNION LOCALE CGT	550	1 000	550	Maison des syndicats (2 rue Georges Clémenceau)
4	UNION LOCALE CFDT	550	550	550	2 bureaux et une salle intersyndicale
5	CLUB AMITIE ET LOISIRS	600	600	600	Local du Petit Clos
6	FNATH ACCIDENTES DE LA VIE-GOURIN/CARHAIX	200	200	200	Permanences à la MSAP
7	SECOURS POPULAIRE Français CARHAIX	2 100	600	600	4 pièces Rue Renan, Entrepôt meubles local Bosson rue Laënnec
8	DON BOSCO-EMERGENCE (aide aux victimes d'infractions)	1 000	2 000	1 000	Permanences à la MSAP
9	DON BOSCO (La maison bleue)	500	500	500	
10	ASP ARMORIQUE (AIDE SOUTIEN PRESENCE)	160	160	160	Local animation de quartier 2 fois par mois

11	ALECC (ATELIER LECTURE ECRITURE CALCUL de CARHAIX)	200	250	250	2 salles Bd de la République
12	SECOURS CATHOLIQUE	350	400	400	
13	ASSOCIATION YAOUANK ATAO (maison de retraite)	500	500	500	
14	BANQUE ALIMENTAIRE DU FINISTERE	933	931	931	
15	CROIX ROUGE FRANCAISE/ CARHAIX	500	600	600	
16	CROIX ROUGE FRANCAISE (EDF conservation denrées alimentaires)	1 650	facture	1 650	Sur présentation de factures
17	SESAM (Oxyjeunes)- Aides aux jeunes	400	350	350	
20	LA GOURINOISE CONTRE LE CANCER	200		200	le montant demandé n'est pas indiqué
21	REVES DE CLOWN	50		50	le montant demandé n'est pas indiqué
22	ADAPEI 29	100		100	le montant demandé n'est pas indiqué
23	RESTAURANTS DU CŒUR	600		600	le montant demandé n'est pas indiqué
24	UNAFAM	300	2 000	300	
26	France Alzheimer et maladies apparentées	100	100	100	
27	SOS Amitié Brest Bretagne Ouest	-		-	le montant demandé n'est pas indiqué
28	Vie Libre	-		-	le montant demandé n'est pas indiqué
29	APF France handicap	100		100	le montant demandé n'est pas indiqué
y	Association française des sclérosés en plaques	-		-	le montant demandé n'est pas indiqué
32	Association Da Viken EHPAD Trébrivan	-		-	le montant demandé n'est pas indiqué 15 résidents carhaisiens
35	Enfance et Famille d'Adoption	-		-	le montant demandé n'est pas indiqué 1 famille adhérente sur Carhaix
36	AIDES BRETAGNE	-	500	-	
37	CLIC	-		-	Permanences

					à la MSAP
38	Des problèmes, des solutions	-		-	le montant demandé n'est pas indiqué
39	La pierre bleue	-		-	le montant demandé n'est pas indiqué
40	Favec	-		-	le montant demandé n'est pas indiqué

ASSOCIATIONS CULTURELLES - DEMANDES DE SUBVENTION 2021				
Subventions de fonctionnement				
	Association	Montant attribué en 2020	Proposition 2021	Locaux mis à disposition et observations
	TOTAL	32 280	33 780	
	Centre culturel breton EGIN (Festival du livre)	12 100	12 100	Ti ar Vro
	Centre culturel breton EGIN	3 900	3 900	Ti ar Vro
	Deskin d'An Oadourien	500	500	1 salarié et un bureau
	Bagad Karaez	1 500	1 500	Salle de répétitions et bureaux rue Henri Leclerc
	Eostin Spered Ar Yezh (collectage Langue bretonne)	100	100	Salle 9 rue de la Tour d'Auvergne
	Comité de jumelage Carhaix/Dawlish (GB)	700	700	
	Comité de jumelage Carhaix/Waldkappel (Allemagne)	700	700	
	Comité de jumelage Carhaix/Carrickmacross	700	700	Salle Paul Simon- Ti ar Vro-Halles
	Comité de jumelage Karaez-Oiartzun	700	700	Courrier ?
	Association France Palestine Solidarité	700	700	
	Association régionale des Jeunesses musicales de France (JMF) Via Convention	550	550	Convention de partenariat (reversement 1€ au Glenmor)
	Cercle celtique Ahès-Carhaix	1 500	1 500	Locaux Bd République
	Les Amis de l'Orgue	150	150	Orgue de l'église
	Roudour (cours en langue bretonne)	1 200	1 200	Ti ar Vro
	Office de la Langue bretonne - Ofis Ar Brezhoneg (convention de 2010)	1 500	1 500	

	La Troupe Arc en Ciel (Danses et chants)	400	400	Ciné dix
	Scrabble Carhaisien	150	150	Salle du Petit Clos
	Div Skouarn	200	200 (sous réserve de présentation d'un dossier)	Charte signée par Galipette
	Emglev bro Karaez	730	730	Ti Ar Vro
	Contrechamp	1 200	1 200	Salle de cinéma et locaux du Grand Bleu
	TAOL DINS (rencontre autour du jeu de société pour adultes)	150	150 (sous réserve de présentation d'un dossier)	
	Inspire Gospel Expression	150	150	
	L'atelier du Carhaix d'Art	150	150	
	Bagadans	0	En attente d'informations sur la forme de la manifestation	
	Poher Patchwork	150	150	
	SCOUT GUIDE France	0	subvention d'amorçage : 500 €	
	MARI EUGENIE		1 000	
	Ames de Bretagne		500	
	RKB		500	
	Arti breizh	150	150	
	Les Amis du Réseau Breton	450	450	Inventaire- Archivage -Etude numérisation archives
Subventions exceptionnelles				
	Les Amis du Réseau Breton	900	900	Rapatriement d'archives depuis Paris
	Comité de jumelage Carhaix/Waldkappel (Allemagne)	1 000	sous réserve d'organisation du voyage	Organisation du voyage du 50ème anniversaire
	La troupe arc en ciel	Mise à disposition de l'Espace Glenmor	Mise à disposition de l'Espace Glenmor	

ASSOCIATIONS DIVERSES - DEMANDES de SUBVENTION 2021

N°	Association	Propositions 2020	Propositions 2021	Locaux mis à disposition et observations
	TOTAL SUBVENTIONS GENERALES	6 240	5 110	
	SUBVENTIONS de FONCTIONNEMENT	5 990	5 110	
1	Société de chasse la Diane	600		En attente
2	Comité de foire Kala Goan (Foire aux chevaux)	4 000	4 000	Foire aux chevaux
3	Amicale des Anciens Cols Bleus de Carhaix et des Environs	55	55	
4	FNACA (Anciens combattants)	155	155	Rue de la Tour d'Auvergne (ex Maison Lebreton)
5	Société d'horticulture et de sylviculture	100	-	Pas de demande cette année
6	Echange et Compagnie	Convention	Convention	
7	Association Carhaix-Tiers Monde	480	400	
	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	250	-	
1	Le Cheval Territorial	100	-	Pas de demande cette année
2	Société Hippique du Poher	150	-	

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les subventions pour l'année 2021, telles que définies ci-dessus.

2021-69 : budget principal – admissions en non-valeur de créances éteintes

Rapporteur : Daniel Cotten

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

La trésorerie de Carhaix, propose au conseil municipal l'admission en non-valeur de plusieurs créances.

Pour mémoire, il est rappelé qu'en vertu des dispositions réglementaires qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au receveur – agent de l'Etat – et à lui seul de procéder, sous le contrôle de l'Etat, aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances.

Il s'agit en l'espèce de créances communales pour lesquelles le Comptable du Trésor n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui, et ce pour différentes raisons : personnes insolvable, parties sans laisser d'adresse, somme trop minime pour faire l'objet de poursuite, poursuites sans effets.

Les titres à admettre en non-valeur et leurs montants sont définis dans le tableau ci-dessous, ils concernent deux dossiers de surendettement :

EXERCICE	REFERENCE DU TITRE	MONTANT
2018	R -1095-1	11, 51 €
2018	R -43-1	25, 06 €
2018	R -49-1	19, 44 €
2018	R -957-1	26, 85 €
2019	R -11-1	3, 58 €
2019	R -16-1	15, 61 €
2019	R -26-1	1, 79 €
2019	R -33-1	14, 32 €
2019	R -36 -1	14, 32 €
2019	R - 5-1	9, 47 €
2019	R -71 -1	12, 53 €
2019	R - 79 -1	7, 16 €
2020	R - 10 -1	3, 58 €
2020	R – 11-1	7, 16 €
2018	R - 1095 -76	25, 38 €
2019	R - 11-71	25, 38 €
2019	R - 16-69	85, 12 €
2019	R – 26-71	23, 64 €
2019	R - 5 -73	78, 66 €
Total		410, 56 €

Une fois prononcée, l'admission en non-valeur donnera lieu à un mandat émis à l'article 6542 du budget principal.

Les crédits nécessaires ont été ouverts à cet effet sur le budget primitif 2021 pour le budget principal.

La commission des finances réunie le 26 mai 2021 a émis un avis favorable

Aucun nouveau moyen de poursuite n'étant possible, après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'admission en non-valeur de la totalité des créances susvisées.

2021-70 : vente de parcelles au centre hospitalier – site de Persivien – Abrogation de la délibération du 15 février 2021.

Rapporteur Jo Bernard

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes :** AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM :** AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Dans le cadre du projet d'un nouvel EHPAD sur le site de Persivien, la ville a proposé de vendre au Centre Hospitalier 2 parcelles situées à l'arrière de l'EHPAD actuel.

Ces terrains sont cadastrés B 657 et B 658 sis à Kerampuilh pour une contenance respective de 6 724 m² et 6 591 m². Le service de France domaine sollicité pour évaluer les biens les ont estimés à 79 890 € (6 € / m²).

Le conseil municipal a délibéré dans ce sens lors de sa séance du 15 février dernier.

Il existe une problématique de ruissellement d'eaux pluviales dans ce secteur et la Région Bretagne, propriétaire du château de Kerampuilh demande à la commune de trouver une solution pour y remédier. La solution est de créer un bassin tampon à l'Est du château sur une partie de la parcelle B 657.

Aussi, après concertation avec le CHRU, il est convenu que la commune conserve la partie Sud de la parcelle B. 657 (voir plan ci-joint – surface d'environ 1880 m²).

La cession au CHRU portera donc sur 11435 m², pour un montant de 68610 €.

Les frais de bornage seront à la charge de la commune.

Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 25 mai 2021

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- ***décident d'abroger la délibération du 15 février 2021,***
- ***autorisent la vente de ces deux parcelles au prix de 68610 € HT***
- ***autorisent le maire ou l'adjoint délégué à signer toute pièce se rapportant au dossier***

2021-71 : cession des parcelles non bâties de la future résidence autonomie de la Salette à Poher communauté

Rapporteur Jo Bernard

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Le foncier de la résidence autonomie de la Salette appartient à la commune de Carhaix pour les surfaces non construites. Dans le cadre du projet de réhabilitation de la résidence autonomie, Poher Communauté souhaite acquérir ces terrains. L'ensemble des parcelles contigües situées à l'angle de la rue Anatole Le Braz et de la rue la Salette sont cadastrées AN n°925, 928, 771 et 765 pour des surfaces respectives de 2165, 16, 4765 et 583 m², soit une surface totale de 7 529 m²

L'ensemble de ces parcelles sont classées au plan local d'urbanisme en zone Uhc.

Le service de France Domaine a été sollicité afin d'évaluer la valeur vénale de l'ensemble des parcelles. Il est retenu une valeur totale de 112 000 €, il est proposé de déroger à l'avis des domaines compte tenu de l'intérêt de ce projet de construction d'une nouvelle résidence autonomie pour la collectivité.

Les frais de transfert de propriété seront à la charge de Poher communauté.

"Poher Communauté souffrira les servitudes passives, apparentes, continues ou discontinues grevant le bien cédé. En particulier, les accès physiques au poste transformateur, et aux réseaux s'y afférant, ainsi qu'à la conduite d'eau potable traversant la propriété, seront maintenus."

Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 25 mai 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- **autorisent la cession des parcelles à l'euro symbolique à Poher Communauté,**
- **autorisent le maire ou l'adjoint délégué à signer toute pièce se rapportant.**

2021-72 : vente d'un délaissé communal : M. QUILLEROU – rue Cazuguel

Rapporteur Jo Bernard

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Monsieur QUILLEROU Christian a émis le souhait d'acquérir une partie de terrain communal attenant à sa propriété située au 10 Rue Cazuguel.

Cette emprise a une superficie d'environ 8 m². La surface ne sera définitive qu'après bornage effectué par un géomètre.

Cette emprise sera cédée à l'euro symbolique à M QUILLEROU Christian ; étant entendu que les frais de bornage et de transfert de propriété seront à sa charge.

Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 25 mai 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- ***autorisent la vente de ce délaissé à l'euro symbolique***
- ***autorisent le maire ou l'adjoint délégué à signer toute pièce se rapportant au dossier.***

2021-73 : régularisation parcellaire : propriété LE FAILLER – rue Cazuguel

Rapporteur Jo Bernard

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes :** AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM :** AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Un bornage a été effectué par Monsieur RENEVOT ; géomètre sur un bien situé Rue Cazuguel appartenant à Me LE FAILLER.

Cette opération a permis de régulariser différentes emprises sur la parcelle cadastrée AO 280, à savoir :

- Emprise sur la propriété Le Failler au profit de la commune (48 m²)
- Emprise sur la voie au profit de la propriété Le Failler (22 m²)

Cette régularisation se fera sans soulte. Les frais de bornage et les frais de transfert de propriété seront à la charge de la ville.

Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 25 mai 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- ***autorisent la régularisation parcellaire de la propriété de Me Le failler,***
- ***autorisent le maire ou l'adjoint délégué à signer toute pièce se rapportant au dossier.***

2021-74 : régularisation de l'existant sur la propriété cadastrée AC 275 – rue haute

Rapporteur Jo Bernard

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes :** AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM :** AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Un document d'arpentage a été établi par le cabinet ROUX-JANKOWSKI ; géomètre sur la propriété cadastrée AC 275 située Rue Haute.

Lors du rendez-vous de bornage, il a été constaté que l'angle de la parcelle cadastré AC 275 nouvellement numérotée AC 435 d'une surface de 13 m². (cf plan joint) devrait être rétrocédé à la ville : régularisation de l'existant.

Les frais de bornage et de transfert de propriété seront à la charge de la ville.

Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 25 mai 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- **autorisent la régularisation de l'existant en intégrant la parcelle AC 435 dans le domaine communal,**
- **autorisent le maire ou l'adjoint délégué à signer toute pièce se rapportant au dossier.**

2021-75 : instruction des autorisations d'urbanisme – Conventions avec les communes de Le Moustoir, Poullaouen et Treffrin

Rapporteur Jo Bernard

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes :** AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM :** AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

La loi ALUR du 24 mars 2014 a mis fin depuis le 1er juillet 2015 à la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à une communauté de plus de 10000 habitants.

Afin de pouvoir répondre à ce désengagement de l'Etat et renforcer la proximité de l'instruction, la ville de Carhaix a proposé aux communes environnantes de prendre le relais pour l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme. A ce jour, les communes de Treffrin, Le Moustoir, Poullaouen, Landeleau Plonévez-du-Faou et Collorec ont répondu favorablement à cette proposition et une convention a été signée avec ces six communes.

Pour les communes de Le Moustoir, Poullaouen et Treffrin, les conventions arrivent à échéance le 30 juin 2021. Il est donc proposé de conclure une nouvelle convention pour une durée de 3 ans à compter du 1er juillet 2021.

En compensation, les communes prendront en charge les frais de fonctionnement liés à cette mission de la manière suivante

Le Moustoir : 2246 € /an

Poullaouen : 2800 € /an

Treffrin : 1113 € / an

Les modalités d'organisation, juridiques et financières de cette mise à disposition de service sont définies dans les projets de convention annexés.

Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 25 mai 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité approuvent cette proposition et autorisent le maire à signer les conventions correspondantes.

2021-76 : inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) d'un itinéraire de randonnée

Rapporteur : Olivier Faucheux

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Le projet de modification du GR37 via la vallée des Saints a reçu l'homologation de la Fédération Française de Randonnée Pédestre le 06 avril 2021. Il fait actuellement l'objet d'une instruction par les services du Département en vue de son inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée.

Cette inscription engage la commune sur le maintien des chemins sur ses propriétés. En cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin inscrit au PDIPR sur propriété communale, la commune doit informer le Département et lui proposer un itinéraire de substitution. Ce nouvel itinéraire devra être approprié à la pratique de la randonnée et ne saurait allonger le parcours de manière excessive ou diminuer sensiblement sa qualité paysagère.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal :

- **autorisent le passage de randonneurs sur propriété privée communale selon les tracés présentés en annexe ;**
- **autorisent le balisage des itinéraires conformément au cahier des charges « balisage et signalétique en randonnées » du Département et la promotion touristique de tracés ;**
- **décident de demander l'inscription au PDIPR de l'itinéraire présenté en annexe et s'engagent, à ce titre, à conserver les chemins et sentiers communaux, en proposant un itinéraire de substitution en cas de modifications consécutives à toute opération foncière ;**
- **s'engagent à informer le Département de toute fermeture des itinéraires, en transmettant une copie des arrêtés municipaux ;**
- **autorisent le Maire à signer tout document en lien avec la présente délibération.**

2021-77 : informations

Présents : M. TROADEC Christian, MAIRE, **Mmes** : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRÉ Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LE GUERN Isabelle, LUCAS Valérie, MAZÉAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, ROGARD Carole, ZAIED Martine **et MM** : AUFFRET Ludovic, BERGOT Bertrand, BERNARD Joseph, BRIAND Philippe, CLAUDE Mikael, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme.

Absents ayant donné procuration : Mme RICHARD Fabienne à Mme PENSIVY Patricia

Absent :

Le quorum est atteint.

Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – exercice 2020

L'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux biens des communes fait obligation aux communes de plus de 2 000 habitants de répertorier les acquisitions et cessions immobilières intervenues au cours de chaque exercice.

Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 25 mai 2021.

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance, sur les tableaux annexés, des acquisitions et cessions immobilières intervenues au cours de l'exercice 2020.

Clôture à 19h20

Les délibérations et les pièces jointes sont consultables en mairie

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00